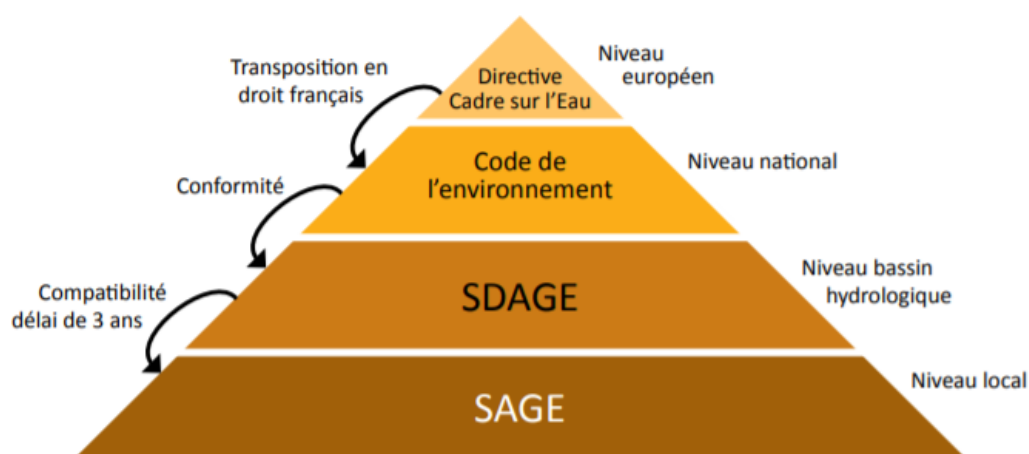


LE SDAGE ET LE SAGE NAPPES PROFONDES DE GIRONDE

Les SDAGE et les SAGE sont des documents de planification, visant, entre autres, le bon état des eaux. Le SDAGE est un document d'orientations, élaboré pour un grand bassin hydrographique (Adour-Garonne) pour une durée de 6 ans. Le SAGE, identifié par un périmètre donné, établit un projet concerté à un échelon plus local, en intégrant les orientations du SDAGE.



Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

► Qu'est-ce qu'un SDAGE ?

Des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) ont été institués par la loi sur l'eau de 1992, puis codifiés dans le Code de l'Environnement en tant que documents de planification chargés de fixer les orientations fondamentales dans le domaine de la ressource en eau à l'échelle des grands bassins versants. Ils ont évolué avec la directive européenne cadre sur l'eau (DCE) de 2000 en tant que plans de gestion imposés aux Etats européens par cette directive. Ils fixent pour six ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de bon état des eaux pour chaque grand « bassin » de la France métropolitaine et d'outre-mer. Les programmes de mesures (PDM) qui y sont associés sont les actions opérationnelles à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs des SDAGE dans chaque grand bassin.

Le SDAGE est élaboré par le Comité de bassin, « parlement de l'eau » qui regroupe des représentants des collectivités territoriales, des acteurs économiques, des associations et des services de l'État. Le PDM est établi par le Préfet coordonnateur de bassin avec l'appui des services déconcentrés de l'État et les établissements publics.

► Le SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Pour la Gironde, **le document de référence est le SDAGE Adour-Garonne**, qui concerne 26 départements en tout ou partie. Il est élaboré par le Comité de bassin Adour-Garonne, composé des différents acteurs locaux, publics ou privés, agissant dans le domaine de l'eau sur le territoire.

Actuellement, c'est le SDAGE 2016 – 2021 qui définit pour 6 ans les priorités de la politique de l'eau dans le bassin Adour-Garonne. Il précise les orientations de la politique de l'eau dans le bassin pour une gestion équilibrée et durable de la ressource, Il donne des échéances pour atteindre le bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et du littoral, et il détermine ce qu'il convient de faire pour préserver ou améliorer l'état des eaux et des milieux aquatiques

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

► Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère, ...). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et il doit être compatible avec le SDAGE. Le SAGE est un document élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE). Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau. Le SAGE est composé de deux éléments : un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et un règlement. Ces deux documents sont approuvés par arrêté préfectoral. Le SAGE A une portée réglementaire.

► Le SAGE Nappes Profondes de Gironde

Il existe plusieurs SAGE approuvés ou en cours d'élaboration qui concernent le département (nappes profondes, lacs médocains, Leyre et milieux associés, Estuaire de la Gironde, Garonne, Ciron).

En Gironde, les eaux souterraines sont diversement réparties dans le sous-sol de la Gironde. Les nappes ont des extensions spatiales différentes, parfois au-delà des limites départementales et la qualité de leurs eaux comme leurs caractéristiques hydrodynamiques peuvent varier d'un point à un autre.

Certaines de ces nappes, très utilisées et dont l'alimentation en eau potable dépend à plus de 98%, sont concernées par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Nappes profondes de Gironde approuvé par arrêté préfectoral le 25 novembre 2003 et en 2013 pour sa version révisée. Le périmètre du SAGE concerne les ressources en eaux souterraines profondes du Miocène, de l'Oligocène, de l'Éocène et du Crétacé sur le territoire du département de la Gironde (10 000 km² environ).

Le SAGE est opposable aux décisions de l'administration et au tiers. Toute décision ayant trait aux nappes profondes doit être conforme à son contenu.

► Les objectifs du SAGE Nappes Profondes du Gironde

Les enjeux du SAGE Nappes profondes de Gironde sont la préservation et la valorisation des ressources concernées.

Le SAGE a pour objectif, dans son périmètre, de restaurer le « bon état » des nappes surexploitées et de garantir le maintien des autres nappes en « bon état ». Il impose :

- une gestion en bilan : les prélèvements cumulés à grande échelle (1 000 km² ou plus) ne doivent pas excéder, sur de longues périodes, leur capacité de renouvellement, qui est limitée,
- une gestion en pression : à une échelle locale (moins 100 km²), les prélèvements ne doivent pas provoquer une diminution de pression dans les nappes susceptible de générer une dégradation de la ressource (changement de propriétés physico-chimiques, intrusion d'eau salée, vulnérabilité aux pollutions).

► Les moyens du SAGE

La stratégie retenue par la Commission locale de l'eau donne la priorité à :

- la réduction des pertes dans les réseaux publics de distribution d'eau potable ;
- l'exemplarité des collectivités locales, préalable indispensable à une sollicitation du grand public ;
- l'optimisation des usages domestiques par tous les Girondins ;
- la mise en service de nouvelles ressources, dites de substitution.

le SAGE impose un encadrement réglementaire spécifique : ce sont les services de l'État en charge de la police de l'eau ou de la police des installations classées pour la protection de l'environnement qui ont la charge de faire appliquer ce Règlement.

Sources :

- + [Vade-mecum Interscot, SMEGRG, Juin 2014](#)
- + www.smegreg.org
- + [Guide de présentation du SAGE, CLE du SAGE Nappes Profondes de Gironde, 2013](#)